

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

Dimanche 31 mars 2019

- Conditions de participation :
 1. Compétition **ouverte à tous les joueurs et joueuses** licencié(e)s
 2. **(Gratuit pour les participants au Critérium Fédéral)**
 3. Réservés aux joueurs et joueuses ayant un nombre de points inférieurs à 1600 (masculin) et 1300 (féminin)
 4. Les poussins ne peuvent pas participer.
 5. L'épreuve se déroule en 3 échelons (départemental, Régional et National)
 6. L'échelon Régional se déroulera à **ST PIERRE LA COUR (53) les 18 et 19 mai 19**
- Les Tableaux : (par poule de 3 ou 4). En fonction du nombre d'inscrits, possibilité de faire un classement intégral de 1 à 16 pour les Messieurs et 1 à 8 pour les Dames.

TABLEAUX MESSIEURS	TABLEAUX DAMES
H15 : Classés 13 – 14 – 15	F12 : Classées 10 – 11 – 12
H12 : Classés 11 – 12	F9 : Classées 8 – 9
H10 : Classés 9 – 10	F7 : Classées 6 – 7
H8 : Classés 5 – 6 – 7 – 8	F5 : Classées 5

Renvoyez la feuille d'inscription située dans le MEMENTO (Seules les inscriptions par le Mémento seront acceptées).

au CD72 (secretariat@pingsarthe.org) avant le :

Vendredi 22 mars 2019 - 12h00 dernier délai

(Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date)

En fonction du nombre d'inscrits dans chaque tableau, les lieux et les horaires de pointage seront envoyés à tous les clubs et disponibles sur le site dès le Mardi 26 mars.

Forfait non excusé après le jeudi 28 mars – 12h00 : amende de 25 €.
(Seul l'envoi d'un certificat médical évitera cette amende)

Le responsable de l'épreuve
Michel Vigneron
Tél : 0607252425
vigneron.michel@orange.fr